



# Club Athlétique Parthenay

<https://www.caparthenay.com>

[ca.parthenay79@gmail.com](mailto:ca.parthenay79@gmail.com)

PARC des SPORTS L'ENJEU  
01 rue du Petit Sanitat  
79200 PARTHENAY  
MARCHE NORDIQUE\_RUNNING\_COURSES\_LANCERS\_SAUTS



## COURSE DES REMPARTS 2024

### 22<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE

<https://www.caparthenay.com>

## Règlement de course

# Table des matières

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>ART 01 : ORGANISATION – PARTICIPATION.....</b>	<b>4</b>
<b>ART 02 : LICENCE PPS CERTIFICAT MÉDICAL POUR L’INSCRIPTION QUESTIONNAIRE DE SANTE .....</b>	<b>4</b>
<b>ART 03 : LES COURSES .....</b>	<b>5</b>
<b>ART 04 : HORAIRES ET INSCRIPTIONS.....</b>	<b>5</b>
<b>ART 05 : ENGAGEMENTS .....</b>	<b>7</b>
<b>ART 06 : RECONNAISSANCE .....</b>	<b>7</b>
<b>ART 07 : DÉLAIS FIN DE COURSES.....</b>	<b>8</b>
<b>ART 08 : ASSURANCES .....</b>	<b>8</b>
<b>ART 09 : SECURITE ET ASSISTANCE .....</b>	<b>8</b>
<b>ART 10 : RAVITAILLEMENTS .....</b>	<b>8</b>
<b>ART 11 : VESTIAIRES ET DOUCHES.....</b>	<b>8</b>
<b>ART 12 : CLASSEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>ART 13 : RÉCOMPENSES .....</b>	<b>9</b>
<b>ART 14 : CHALLENGES &amp; TROPHÉES .....</b>	<b>10</b>
<b>ART 15 : LITIGES .....</b>	<b>10</b>
<b>ART 16 : DROIT A L'IMAGE.....</b>	<b>10</b>

## PREAMBULE

Dans le cadre des activités des fêtes de Pentecôte de la ville de PARTHENAY, la course est ouverte à tous, licenciés ou non, de minimes (Les Remparts) à vétérans hommes et femmes (Pour l'ensemble des courses). Elle se déroule en Ville avec la découverte du quartier médiéval de Parthenay à partir de minimes et sur la piste Jean Claude Guion à l'Enjeu, pour les plus jeunes.



1\_Porte Saint Jacques



2\_Rue de La Vau Saint Jacques



3\_La Prée

## **ART 01 : ORGANISATION – PARTICIPATION**

Le Club Athlétique Parthenaisien organise une course pédestre sur route le

**Vendredi 17 mai 2024**

à partir de 17h30 pour les jeunes sur l'Enjeu et 20h00 pour les adultes

Le départ et l'arrivée ont lieu au

Parc des Sports l'Enjeu

1 rue du Petit Sanitat

79200 PARTHENAY

La course "Le Tour des Remparts" de 5 000m est ouverte à tous les coureurs nés en 2011 (13 ans) et avant, licenciés ou non.

La course "Le Relais de la Citadelle" 2 500m fois 4 athlètes est réservée aux entreprises et est ouverte à tous les coureurs nés en 2011 (13 ans) et avant, licenciés ou non.

La course "La Citadelle" de 10 000m, et celle de "La Poudrière" de 15 000m sont ouvertes à tous les coureurs nés en 2009 (15 ans) et avant, licenciés ou non.

Le fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement

## **ART 02 : LICENCE PPS CERTIFICAT MÉDICAL POUR L'INSCRIPTION QUESTIONNAIRE DE SANTE**

Pour s'inscrire à ces courses, la législation française impose à chaque participant de fournir soit :

Une photocopie de la licence Compétition de l'année de la Fédération Française d'Athlétisme (-2,00€ à l'inscription)

Ou

Un PPS\_Parcours Prévention Santé [Parcours de Prévention Santé | Parcours de Prévention Santé \(athle.fr\)](#)

Ou

La présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an au jour de l'épreuve établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition.

Et

Pour les mineurs, un questionnaire de santé dûment rempli, daté et signé par le jeune et son tuteur légal.

## ART 03 : LES COURSES

Le départ et l'arrivée ont lieu au Parc des Sports l'Enjeu.  
Inscription auprès de vos enseignants à privilégier.

### Courses enfants :

Quatre tours de pistes soit 1600 m [U14\_BE enfants des années 2012 (11ans) et 2011 (12ans)].

Trois tours de pistes soit 1200 m [U12\_PO enfants des années 2014 (9ans) et 2013 (10ans)].

Deux tours de piste soit 800 m [U7\_U10\_Eveils\_enfants de l'année 2017 (6ans) à 2015 (8ans)].

Aucun classement ne sera effectué sur ces quatre courses mais, il y aura une récompense pour chaque participant.

*Pour les enfants dont la classe n'est pas adhérente à l'USEP, l'UGSEL, il sera possible de courir se référer [à l'article 2 de ce document](#).*

### Courses adultes (Un pointage pourra être réalisé à différents endroits des parcours) :

#### Pour les coureurs nés en 2011(13ans) et avant

"Le Tour des Remparts" correspond à une boucle de 5 000m.

"Le Relais de la Citadelle" de 10 000m, correspond à deux boucles de 5 km réalisées par 4 athlètes, celui-ci est réservé aux entreprises.

#### Pour les coureurs nés en 2009 (15ans) et avant

"Le Tour des Remparts" correspond à une boucle de 5 000m.

"Le Relais de la Citadelle" de 10 000m, correspond à deux boucles de 5 km réalisées par 4 athlètes, celui-ci est réservé aux entreprises.

"La Citadelle" de 10 000m, correspond à deux boucles de 5 km.

"La Poudrière" de 15 000m, correspond à la découverte de la Ville de Parthenay sur un circuit urbain et nature.

## ART 04 : HORAIRES ET INSCRIPTIONS

### Courses enfants gratuites : (*horaires modifiables*)

U14\_BE\_ANNEES 2012\_2011 (11\_12 ANS) : LE DEPART SERA DONNE A 18H00

U12\_PO\_ANNEES 2014 A 2013 (9\_10 ANS) : LE DEPART SERA DONNE A 18H20

U10\_EA\_ANNEES 2017\_2015 (6\_8 ANS): LE DEPART SERA DONNE A 18H40

INSCRIPTION AUPRES DES ENSEIGNANTS (USEP\_UNSS\_UGSEL) A  
PRIVILEGIER OU SUR PLACE EN FOURNISSANT UN QUESTIONNAIRE DE SANTE  
POUR LES MINEURS.

Courses adultes : "Le Tour des Remparts", "La Citadelle", "Le Relais de la Citadelle" et "La Poudrière"

Le départ sera donné à 20h00 précise au Parc des Sports l'Enjeu.

Les inscriptions sont limitées à 600 personnes.

Par courrier postal : **dernier délai le samedi 11 mai 2024 minuit**

**COURSE DES REMPARTS**

Parc de Sports L'ENJEU

01 rue du Petit Sanitat

79200 PARTHENAY

En ligne sur Internet :

**Date Limite le Mercredi 15 mai 2024 à 16h00**

*(Majoration de 3€ à partir de 16h00)*

[www.runheure.fr/coursedesremparts-2024](http://www.runheure.fr/coursedesremparts-2024)

Il sera encore possible de s'inscrire, avec une majoration du prix initial de **+ 3 euros**, à :

Hyper U : le jeudi 16 mai 2024 de 17h00 à 19h00.

Parc des Sports L'Enjeu le vendredi 17 mai 2024 de 16h30 à 19h00.

Pour le relais de La Citadelle l'inscription sera à faire directement auprès du club avec une date limite, **le vendredi 17 mai 2024 à 16h00**

Tous les renseignements pourront être fournis au 06.70.58.01.61

et sur le site Internet du club

<https://www.caparthenay.com>

**RETRAIT DOSSARDS**

Les dossards pourront être retirés

Le jeudi 16 mai 2024 chez notre partenaire

**Hyper U (Centre-ville)**

**Avenue F. Mitterrand**

**de 17h00 à 19h00.**

Le vendredi 17 mai 2024 au

**Parc des Sports l'Enjeu**

**1 rue du Petit Sanitat**

**de 16h30 à 19h00.**

## ART 05 : ENGAGEMENTS

Courses	Avant Le mercredi 15 mai 2024 16h00		A partir du <b>Mercredi 24 mai 2023</b>  16h00
	Licenciés FFA	Non Licenciés	
"Le Tour des Remparts"  5 000m	7,00 €	9,00 €	<b>10€</b> Licencié  <b>12€</b> non Licencié
"La Citadelle"  10 000 m	10,00 €	12,00 €	<b>13€</b> Licencié  <b>15€</b> non Licencié
"Le Relais de La Citadelle"  10 000m relais réservée aux entreprises	<b>Don sous forme de mécénat à partir de 80€, voire plus, suivant le souhait de chaque entreprise.</b>  <b>L'inscription sera à faire directement auprès du club</b>		<b>Date limite d'inscription</b>  <b>Le vendredi 17 mai</b>  <b>à 16h00</b>
"La Poudrière"  15 000m	10,00 €	12,00 €	<b>13€</b> Licencié  <b>15€</b> non Licencié

## ART 06 : RECONNAISSANCE

Les quatre parcours sont sécurisés par des signaleurs bénévoles qui assureront votre sécurité. Il vous revient, de reconnaître le parcours pour vous éviter d'être en dehors du circuit.

Aucune réclamation ne serait entendable si un athlète venait à se tromper sur l'itinéraire.

Un pointage pourra être réalisé à différents endroits des parcours.

## **ART 07 : DÉLAIS FIN DE COURSES**

Un délai de fin de course est instauré

Pour "Le Tour des Remparts", 5 000m, les derniers concurrents devront être arrivés avant le dernier de "La Citadelle"

Pour "La Citadelle", 10 000m, les derniers concurrents devront être arrivés avant le dernier du 15 000m

Pour "Le Relais de la Citadelle" 10 000m, réservée aux entreprises, les derniers concurrents devront être arrivés avant le dernier de "La Poudrière"

Pour "La Poudrière", 15 000m, les derniers concurrents devront avoir franchi **le signaleur N°73** soit au 10<sup>ème</sup> km environ et avant 1h30mn de course.

*(Passage au signaleur N°73 pour le dernier coureur avant 21h30).*

## **ART 08 : ASSURANCES**

Les organisateurs ont souscrit une assurance auprès de AIAC Courtage couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celle de leurs préposés et de tous les participants de la course. Assurance individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Toutefois le CA Parthenay a souscrit une extension individuelle accident et assistance pour les participants non licenciés, contrat MAIF N°4121633J

## **ART 09 : SECURITE ET ASSISTANCE**

La sécurité sera assurée par un service d'ordre propre à l'organisation. A part ceux de l'organisation, aucun véhicule à moteur, ni vélo accompagnateur ne pourront suivre la course. Les secours, implantés à l'arrivée et en différents points du circuit, seront assurés par le service de secours à la personne retenue par l'organisateur et leur ambulance, par les pompiers et un médecin.

En toute sécurité, l'accès sera laissé aux personnels de soins seulement dans le sens de la course (Maison de retraites, interventions domiciles, etc...)

## **ART 10 : RAVITAILLEMENTS**

Pour la course "Le Tour des Remparts", 5 000m, "La Citadelle", 10 000m et "Le Relais de La Citadelle", de 10 000m des points de ravitaillement en eau à chaque passage Place des Bancs, Parc des Sports l'Enjeu et pour "La Poudrière, de 15 000m, un point d'eau supplémentaire sera installé à l'extrémité de La Prée et un en haut de l'escalier place du 14 juillet (répertoriés sur le plan).

Un ravitaillement de fin de course sera distribué dès l'arrivée et réservé aux participants.

## **ART 11 : VESTIAIRES ET DOUCHES**

Sur place au Parc des Sports l'Enjeu (Vestiaires sans casier et espace non surveillé).



## ART 12 : CLASSEMENT

Il sera établi un classement général au scratch pour chaque course.

Challenge équipe : un classement sera établi pour récompenser l'équipe la plus importante en nombre d'inscrits avant le mardi 14 mai 2024.

## ART 13 : RÉCOMPENSES

Un lot sera remis aux 600 inscrits sur les quatre courses adultes confondues.

Course Le Tour des Remparts 5 000m (présence sur le podium indispensable)

Classement	Femmes	Hommes
Scratch	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>er</sup>
	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>

Course La Citadelle de 10 000m (présence sur le podium indispensable)

Classement	Femmes	Hommes
Scratch	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>er</sup>
	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>

Course Le Relais de la Citadelle 10 000m (présence sur le podium indispensable)

Classement	Equipe
Scratch	1 <sup>ère</sup>
	2 <sup>ème</sup>
	3 <sup>ème</sup>

Course La Poudrière 15 000m (présence sur le podium indispensable)

Classement	Femmes	Hommes
Scratch	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>er</sup>
	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>

## LOTS PAR TIRAGE AU SORT

TIRAGES AU SORT (HORS GAGNANT AU SCRATCH)

Pour l'ensemble des participants par tirage au sort du dossard

**PRESENCE OBLIGATOIRE DES GAGNANTS LORS DES TIRAGES**

TIRAGES AU SORT pour les signaleurs et bénévoles

## **ART 14 : CHALLENGES & TROPHÉES**

CHALLENGE PARTICIPATIF DES ÉCOLES : le classement est basé sur la participation et le nombre d'inscrits par école. Les 2 premières écoles sont récompensées en bons d'achat.

CHALLENGE PAR ÉQUIPE :

Un trophée et un panier garni seront remis à l'équipe la mieux représentée en nombre de participants inscrits avant le 15 mai 2024

## **ART 15 : LITIGES**

Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige, leurs décisions étant souveraines.

## **ART 16 : DROIT A L'IMAGE**

Chaque concurrent autorise, sans contrepartie financière, l'utilisation de son image pour les besoins de communication relatifs à l'organisation de la course

Parthenay le 1 février 2024

*Merci de bien prendre connaissance de ce règlement,*

*Bonne inscription*

*Bonne course*

*Sportivement*

*Le Comité Directeur et ses organisateurs*

